

**LA FORMATION CONTINUE AU SERVICE DES
PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ DEPUIS 1980**



PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

N° 143

URGENCES ET CRISES EN PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

www.afar.fr

46 rue Amelot CS 90005 75536 Paris Cedex 11 | Tél. : 01 53 36 80 50 | formation@afar.fr
N° de déclaration d'activité : 11 75 04 139 75 | SIRET : 410 079 339 00017 | NAF : 8559A



N°143 URGENCES ET CRISES EN PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

N° du stage | 143 1 2026 INTER

Lieu de stage | 46 rue Amelot 75011 PARIS

Durée du stage | 5 jours

Dates | du 21/09/2026 au 25/09/2026

Prix | 1 780,00 €

PUBLIC CONCERNÉ

- Professionnels exerçant en psychiatrie de secteur et en structures d'urgence.

PRÉ-REQUIS

- Pas de pré-requis.

INTERVENANTS

- Un psychiatre.
- Un infirmier senior ou un cadre de santé.

OBJECTIFS GLOBAUX

- Diminuer les risques en désamorçant la violence, en limitant les transgressions, en gérant les refus de soins, en abaissant la tension anxiouse suicidogène et en restant respectueusement à côté d'un délire.
- Identifier ses propres émotions face aux risques, les dépasser et se donner les chances d'avoir des attitudes appropriées apaisantes et respectant le droit des patients.
- Contribuer à la cohésion et à la fonction contenante de l'équipe.
- Contribuer à faciliter le retour à domicile à partir du service des urgences et à diminuer la DMS dans les unités de soins.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Identifier la situation de crise ou le type de l'urgence rencontrée.
- Savoir déceler une urgence somatique médicale ou chirurgicale comme une périctonite, une rupture de GEU ou une embolie pulmonaire.

- Savoir installer une confiance dès l'entrée en contact pour recueillir des informations auprès du patient et de l'entourage, puis aller vers d'autres sources d'informations.
- Donner du sens aux paroles et aux comportements pour que le patient puisse comprendre qu'il a été entendu.
- Evaluer le degré de l'urgence psychiatrique pour contribuer à la décision de l'orientation.
- Améliorer les transmissions et la liaison en s'appuyant sur sept fonctions pour sécuriser la continuité des soins.
- Connaître l'enjeu selon le lieu de la crise : aux urgences, dans une unité de soins, au CMP, lors d'une visite à domicile.
- Analyser ses pratiques professionnelles aux urgences à partir de mises en situations professionnelles.

PROGRAMME

1. La typologie des situations rencontrées : la confusion mixte, la violence transgressive, l'opposition méfiante, les exigences démonstratives, les plaintes corporelles anxiuses, les idées suicidaires, les propos délirants parfois dissociés.
2. La capacité à reconnaître une urgence somatique chirurgicale ou médicale cachée par un tableau d'allure "psychiatrique".
3. Le premier contact, la mise en confiance et le recueil d'un maximum d'informations obtenues grâce au patient.
4. La dynamique de pensée des soignants pour redonner du sens à une situation de crise.
5. L'évaluation du degré de l'urgence et la contribution à la décision de l'orientation.
6. Les sept fonctions de la transmission pour la liaison dans une situation de crise ou d'urgence.
7. Les enjeux selon les lieux : aux urgences du CH, dans une unité de soins, au CMP et au domicile du patient.

www.afar.fr

N°143 URGENCES ET CRISES EN PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

8. L'analyse des pratiques professionnelles dans les situations de crise et d'urgence.

N°143 URGENCES ET CRISES EN PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

INFORMATIONS PRATIQUES

LIEU ET HORAIRES DE LA FORMATION**AFAR**

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Métro : Chemin Vert (ligne 8), Bastille (ligne 1 et 5)

les horaires sont les suivants :

- **9h-12h15** (dont 15 minutes de pause)
- **13h15-16h30** (dont 15 minutes de pause)

REGLEMENT ET MODE DE PAIEMENT

Les stages sont facturés au terme de l'action de formation. Pour les stages dispensés en plusieurs sessions, les factures sont éditées au terme de chaque session. Le règlement de la formation est exigible à compter du terme de l'action de formation. Une pénalité de 15 % sur le montant total de la facture pourra être exigée par l'Afar si le règlement n'est pas intervenu dans un délai de 30 jours après l'action de formation

DEJEUNER ET HEBERGEMENT

L'Afar n'est pas responsable du stagiaire pendant sa pause déjeuner. Une liste de restaurants à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

L'Afar n'intervient pas dans la réservation de l'hébergement du stagiaire. Une liste d'hôtels à proximité de l'Afar est remise à titre indicatif.

PRÉINSCRIPTION

Vous pouvez vous préinscrire par téléphone, par mail ou sur le site internet de l'Afar.

ATTESTATIONS DE PRÉSENCE ET DE DPC

Les attestations sont envoyées à l'établissement par voie électronique la semaine suivant le stage.

CONDITIONS D'ANNULATION

Annulation par le stagiaire ou l'établissement : toute annulation peut être faite sans frais si elle parvient à l'Afar au moins 30 jours avant le début de la formation. Pour toute annulation faite moins de 30 jours avant la formation, l'Afar facture un dédit de 50 % des frais de formation, montant non imputable à la contribution financière obligatoire de formation. En cas d'absence ou d'abandon en cours de stage, ce dernier est payable en totalité.

Annulation par l'Afar : L'Afar se réserve le droit d'annuler en cas de force majeure ou en raison d'un nombre insuffisant de participants dans un délai de 30 jours avant l'action programmée.

INSCRIPTION

Un accord de prise en charge financière doit être envoyé par l'établissement à l'Afar. Un accusé de réception est adressé dès réception de l'inscription. Une convocation à remettre au stagiaire et une convention de formation à retourner signée revêtue du cachet de l'établissement sont envoyés à l'établissement au plus tard un mois avant le stage. La convention propose des interventions dont la durée est exprimée en "journée" ou en "demi-journée". Les prix sont exprimés en euros (organisme non assujetti à la TVA). Le prix (non assujetti à la TVA) d'une formation INTER (dans les locaux de l'Afar) est celui visé sur le site internet ; il comprend : l'intervention du(des) formateur(s), le matériel pédagogique, les supports pédagogiques remis aux stagiaires.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**AFAR**

46 rue Amelot 75011 Paris
Tél : 01 53 36 80 50
Fax : 01 48 05 31 51
Email : formation@afar.fr

Site internet : www.afar.fr

www.afar.fr

N°143 URGENCES ET CRISES EN PSYCHIATRIE DE L'ADULTE

N° du stage | 143 1 2026 INTER

Lieu de stage | 46 rue Amelot 75011 PARIS

Durée du stage | 5 jours

Dates | du 21/09/2026 au 25/09/2026

Prix | 1 780,00 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

ÉTABLISSEMENT

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

NOM DU RESPONSABLE DE FORMATION :

TÉL LIGNE DIRECTE : FAX :

EMAIL :

ADRESSE D'ENVOI DE LA CONVENTION ET DE LA FACTURE (SI DIFFÉRENTE)

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

PARTICIPANT M. Mme Mlle NOM : PRÉNOM :

FONCTION :

EMAIL :

SERVICE : TÉL :

LIEU DE TRAVAIL :

RUE :

CODE POSTAL : VILLE :

 Le participant est une personne en situation de handicap nécessitant un accueil spécifique

FAIT À :

LE : / /

SIGNATURE DU RESPONSABLE DE FORMATION

www.afar.fr